

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 7 décembre 2022

Délibération 2022_12_42

Objet : Charte d'engagement du Schéma départemental de Gestion de la Ressource en eau du Maine-et-Loire

Le sept décembre deux mille vingt-deux, à quatorze heures, à Vertou, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente novembre deux mille vingt-deux, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 12 (pour 20 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix) ; Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix) ; M. François CHENEAU, suppléant Eric PROVOST (3 voix) ; M. Jean-Yves HENRY (2 voix) ; M. Yannick BENOIST (1 voix) ; M. Philippe JOUNY (1 voix) ; M. Thierry COIGNET (1 voix) ; M. Jacques MONCORGES (1 voix) ; M. Roger GUYON (1 voix) ; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) ; M. Jean-Pierre BRU (1 voix) ; M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix).

Absents représentés : 3 (pour 6 voix)

M. Jean-Luc SECHET (3 voix) donne pouvoir à Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M. Joseph DAVID (2 voix) donne pouvoir à M. Jean-Sébastien GUITTON ; Christophe DOUGÉ donne pouvoir à Yannick BENOIST (1 voix).

Absents excusés

M. Rémy ORHON ; M. Jean CHARRIER ; M. Claude CAUDAL ; M. Luc NORMAND ; Jacques ROBERT ; Mme Sylvie GAUTREAU.

Assistaient également

Mme Caroline ROHART (Directrice) ; Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; Monsieur Antoine RICOLLEAU (Responsable du pôle administratif).

Nombre de votants : 15 (dont 3 pouvoirs) pour un total de 26 voix.

Secrétaire de séance : Roger GUYON

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Conseil départemental de Maine-et-Loire, a lancé en 2020, en co-pilotage avec l'Etat-DDT (Direction départementale des territoires), une étude prospective ayant conduit à l'élaboration d'un schéma départemental de gestion de la ressource en eau 2022-2028. Ce travail, mené en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau a permis l'élaboration d'un état des lieux de la ressource 2020 et d'un programme d'actions pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Ce programme d'actions est défini autour de 7 axes de solutions et 29 actions.

Une charte d'engagement du schéma départemental de gestion de la ressource en eau a été établie pour illustrer la volonté d'engagements et de mobilisation des acteurs sur la période 2022-2025.

En signant cette charte, le SYLOA :

- Reconnaît l'importance de mettre en œuvre le schéma départemental de gestion de la ressource en eau en Maine-et-Loire ;
- Contribuera à la diffusion des conclusions du schéma départemental de gestion de la ressource en eau à l'échelle départementale ;
- Participera, selon son domaine de compétence et ses orientations stratégiques, à la mise en œuvre du schéma départemental de gestion de la ressource en eau ;
- Participera, selon son domaine de compétence et ses orientations stratégiques, au suivi de la mise en œuvre du schéma départemental de gestion de la ressource en eau.

Une fiche d'engagement est également en annexe de la charte. Elle permet de renseigner les actions que le SYLOA souhaite entreprendre pour participer à la mise en œuvre du schéma départemental.

Les actions ciblées sont les suivantes :

N°	Nom de l'action portée par le partenaire	Niveau d'engagement	Niveau d'avancement
AXE 1 : PROTÉGER LES MILIEUX			
1	Actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides	Portage, Coordination, Soutien technique	En cours
1	Développer les actions de préservation, de gestion et de restauration des zones humides	Portage, Soutien technique	En projet
2	Identifier et caractériser les zones d'expansion des crues	Coordination, Soutien technique, Portage	En projet
3	Réduire l'impact des plans d'eau	Portage	En cours
4	Améliorer la connaissance des bassins versants sensibles aux assecs et en tension « besoins-ressources »	Portage	En cours
4	Compléter les dispositifs de suivi des niveaux d'eau	Coordination, portage	En cours
4	Répartir la ressource en eau entre chaque catégorie d'utilisateurs	Portage	En projet
AXE 2 : RALENTIR LE CYCLE TERRESTRE DE L'EAU			
2	Préserver les surfaces en prairie	Portage	En projet
3	Inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnalités	Portage, Coordination, Soutien technique	En cours
3	Engager des programmes opérationnels de réduction des transferts à l'échelle des bassins versants	Portage, Soutien technique	En projet
4	Améliorer la connaissance des surfaces drainées	Co-portage	En projet
5	Elaborer ou actualiser les schémas directeurs de gestion des eaux pluviales	Soutien technique	En projet
AXE 3 : FAIRE PREUVE DE SOBRIÉTÉ DANS LES USAGES DE L'AGRICULTURE			
4	Etudier l'opportunité de mettre en place une gestion concertée et collective de l'irrigation	Portage	En projet
AXE 6 : SUBSTITUER LA RESSOURCE			
2	Etudier les opportunités de réutilisation des eaux résiduaires urbaines	Animation	En projet

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité*

- **Autorise le Président à signer la charte d'engagement du schéma départemental de gestion de la ressource en eau 2022-2028 du Maine-et-Loire sur la période 2022-2025.**

Fait à Vertou, le 7 décembre 2022

Le Président,

Jean-Sébastien GUITTON



Les structures porteuses du projet



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

Gestion de la ressource en Eau

Charte d'engagement

2022-2025

Document de travail



Photo : Le Louet (Etienne Begouen, septembre 2019)

Sommaire

1	Contexte	3
2	Objectifs	3
3	Signature de la charte d'engagement	4
4	Fiche d'engagement dans la mise en œuvre du SDGRE.....	5
4.1	SYNTHESE DES ACTIONS	5
4.2	DETAILS DES ACTIONS	6
4.3	SIGNATURE DE LA FICHE D'ENGAGEMENT	13

Afin de mettre en œuvre le schéma départemental de gestion de la ressource en eau 2022-2028, il est conclu une charte d'engagement entre les structures citées ci-dessous :

- Syndicat de la Loire Aval
- Conseil départemental de Maine-et-Loire
- État-DDT

1 Contexte

Le Conseil départemental de Maine-et-Loire, dans le cadre de ses compétences en matière d'animation et d'assistance technique dans le domaine de l'eau en faveur des territoires, a lancé en 2020, en co-pilotage avec l'État-DDT (Direction départementale des territoires), une étude prospective ayant conduit à l'élaboration d'un schéma départemental de gestion de la ressource en eau 2022-2028. Ce travail, mené en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau du Département (collectivités et établissements publics locaux, représentants de l'État et des établissements publics, organisations professionnelles et associations) a permis l'élaboration d'un état des lieux de la ressource 2020 et d'un programme d'actions pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

2 Objectifs

La présente charte illustre la volonté d'engagements et de mobilisation des acteurs dans la mise en œuvre du schéma départemental de gestion de la ressource en eau sur la période 2022-2025.

En signant cette charte, le partenaire :

- Reconnaît l'importance de mettre en œuvre le schéma départemental de gestion de la ressource en eau en Maine-et-Loire
- Contribuera à la diffusion des conclusions du schéma départemental de gestion de la ressource en eau à l'échelle départementale
- Participera, selon son domaine de compétence et ses orientations stratégiques, à la mise en œuvre du schéma départemental de gestion de la ressource en eau
- Participera, selon son domaine de compétence et ses orientations stratégiques, au suivi de la mise en œuvre du schéma départemental de gestion de la ressource en eau

Afin de préciser son engagement, chaque partenaire peut aussi inscrire, dans une fiche d'engagement, qui sera annexée à cette charte, les actions du schéma départemental de gestion de la ressource en eau qu'il souhaite mener selon les 7 axes définis au programme d'actions du schéma départemental de gestion de la ressource en eau rappelés ci-dessous :

AXE 1 : PROTÉGER LES MILIEUX

AXE 2 : RALENTIR LE CYCLE TERRESTRE DE L'EAU

AXE 3 : FAIRE PREUVE DE SOBRIÉTÉ DANS LES USAGES DE L'AGRICULTURE

AXE 4 : FAIRE PREUVE DE SOBRIÉTÉ DANS LES USAGES DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

AXE 5 : FAIRE PREUVE DE SOBRIÉTÉ DANS LES USAGES EAU POTABLE

AXE 6 : SUBSTITUER LA RESSOURCE

AXE 7 : MOBILISER LA RESSOURCE

3 Signature de la charte d'engagement

Nom de la structure :
Syndicat de la Loire Aval

Prénom, nom et fonction de la personne
représentant la structure :
Jean-Sébastien GUITTON, Président du SYLOA

Signature :

4 Fiche d'engagement dans la mise en œuvre du SDGRE

Nom de la structure : Syndicat de la Loire Aval
 Territoire d'intervention : SAGE Estuaire de la Loire
 Site internet : <https://www.sage-estuaire-loire.org/>



4.1 SYNTHÈSE DES ACTIONS

N° *	Nom de l'action portée par le partenaire	Niveau d'engagement **	Niveau d'avancement ***
AXE 1 : PROTÉGER LES MILIEUX			
1	Actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides	Portage, Coordination, Soutien technique	En cours
1	Développer les actions de préservation, de gestion et de restauration des zones humides	Portage, Soutien technique	En projet
2	Identifier et caractériser les zones d'expansion des crues	Coordination, Soutien technique, Portage	En projet
3	Réduire l'impact des plans d'eau	Portage	En cours
4	Améliorer la connaissance des bassins versants sensibles aux assecs et en tension « besoins-ressources »	Portage	En cours
4	Compléter les dispositifs de suivi des niveaux d'eau	Coordination, portage	En cours
4	Répartir la ressource en eau entre chaque catégorie d'utilisateurs	Portage	En projet
AXE 2 : RALENTIR LE CYCLE TERRESTRE DE L'EAU			
2	Préserver les surfaces en prairie	Portage	En projet
3	Inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnalités	Portage, Coordination, Soutien technique	En cours
3	Engager des programmes opérationnels de réduction des transferts à l'échelle des bassins versants	Portage, Soutien technique	En projet
4	Améliorer la connaissance des surfaces drainées	Co-portage	En projet
5	Elaborer ou actualiser les schémas directeurs de gestion des eaux pluviales	Soutien technique	En projet
AXE 3 : FAIRE PREUVE DE SOBRIÉTÉ DANS LES USAGES DE L'AGRICULTURE			
4	Étudier l'opportunité de mettre en place une gestion concertée et collective de l'irrigation	Portage	En projet
AXE 6 : SUBSTITUER LA RESSOURCE			
2	Étudier les opportunités de réutilisation des eaux résiduaires urbaines	Animation	En projet

* : Numéro de l'action du programme d'actions du Schéma départemental de gestion de la ressource 2022-2028

** : A compléter avec « Portage », « Co-portage », « Coordination », « Soutien technique », « Soutien financier », etc.

*** : A compléter avec « En cours », « En projet », etc.

4.2 DETAILS DES ACTIONS

AXE 1 : PROTEGER LES MILIEUX

Dans le cadre de l'action n°1 du SDGRE : Actualiser les inventaires et caractériser les fonctionnalités des zones humides (Portage, coordination, soutien technique – En cours)

- **Description :**

Le SYLOA accompagne les porteurs de programmes opérationnels dans la réalisation et le suivi de ces études, à partir d'un cahier des charges validé par la CLE. La méthodologie commune au périmètre du SAGE permet d'assurer une donnée homogénéisée sur le territoire. (Disposition M2-1 du SAGE révisé).

Il porte également l'actualisation de ces inventaires à l'échelle du sous-bassin versant de référence Goulaine-Divatte-Robinets.

- **Objectifs :**

Les zones humides ont fait l'objet d'inventaires communaux sur l'intégralité du périmètre dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE 2009 en vigueur. Une meilleure connaissance des zones humides de sources des cours d'eau apparaît nécessaire pour mieux les protéger ; dans cet objectif, les inventaires initiaux sont amenés à être actualisés. La connaissance de l'état des fonctionnalités des zones humides et de leur vulnérabilité vis-à-vis des pressions est à préciser pour déterminer les actions de restauration à conduire sur ces milieux.

- **Localisation :**

- Coordination et soutien technique : périmètre du SAGE Estuaire de la Loire
- Portage : sous-bassin versant de référence « Goulaine-Divatte-Robinets ».

- **Moyens humains :**

Animatrice du SAGE-Qualité des eaux, Chargée de mission coordination des contrats-ASTER, Animateur bassin versant Goulaine-Divatte-Robinets.

Dans le cadre de l'action n°1 du SDGRE : Développer les actions de préservation, de gestion et de restauration des zones humides (Portage, soutien technique – En projet)

- **Description :**

Le SYLOA déploie, au travers du contrat territorial Eau, des mesures de gestion et de restauration des zones humides dégradées. Il sensibilise les propriétaires et les différentes catégories d'usagers concernés sur les fonctionnalités des zones humides. Il les associe et les accompagne dans la mise en place de solutions de préservation et de gestion adaptée, en fonction notamment des dispositifs d'aides éligibles. (Disposition M2-6 du SAGE révisé).

- **Objectifs :**

Intégrer des mesures de gestion et de restauration des zones humides dégradées.

- **Localisation :**
Sous-bassin versant de référence « Goulaine-Divatte-Robinets ».
- **Moyens humains :**
Animateur bassin versant Goulaine-Divatte-Robinets, Technicien rivière.

**Dans le cadre de l'action n°2 du SDGRE :
Identifier et caractériser les zones d'expansion des crues (Coordination, soutien technique, portage – En projet)**

- **Description :**
Le SYLOA accompagne les communes et leurs groupements dans l'identification et la caractérisation des zones d'expansion des crues. Pour cela, il élabore un cahier des charges précisant les éléments de description à renseigner et les critères de priorisation des zones d'expansion des crues, incluant les conséquences du changement climatique. (Disposition 11-5 du SAGE révisé).
Il porte également ces travaux à l'échelle du sous-bassin versant de référence Goulaine-Divatte-Robinets.
- **Objectifs :**
Identifier les zones d'expansion des crues dont la fonctionnalité pourrait être améliorée.
Prioriser ces zones en fonction de leur rôle dans la prévention des risques d'inondation.
- **Localisation :**
Coordination et soutien technique : périmètre du SAGE Estuaire de la Loire
Portage : sous-bassin versant de référence « Goulaine-Divatte-Robinets ».
- **Moyens humains :**
Chargée de mission « gestion quantitative », Animateur bassin versant Goulaine-Divatte-Robinets.

**Dans le cadre de l'action n°3 du SDGRE :
Réduire l'impact des plans d'eau (Portage – En cours)**

- **Description :**
Le SYLOA réalise un recensement et un diagnostic visant à identifier et à hiérarchiser les plans d'eau dont la suppression, la déconnexion ou l'adaptation des modalités de gestion peuvent être envisagées pour réduire l'impact sur les cours d'eau. Il propose un accompagnement technique aux propriétaires de plans d'eau pour mettre en œuvre les solutions proposées sur la base du diagnostic (suppression, déconnexion, etc.) et les informe sur les dispositifs proposés par les partenaires financiers. (Disposition M3-4 du SAGE révisé).
- **Objectifs :**
Réduire l'impact des plans d'eau sur les cours d'eau.
- **Localisation :**
Sous-bassin versant de référence « Goulaine-Divatte-Robinets ».

- **Moyens humains :**

Animateur bassin versant Goulaine-Divatte-Robinets, Technicien rivière.

Dans le cadre de l'action n°4 du SDGRE :

Améliorer la connaissance des bassins versants sensibles aux assecs et en tension « besoins-ressources » (Portage – En cours)

- **Description :**

Le SYLOA porte une étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) relative à l'amélioration de la connaissance des bassins versants sensibles aux assecs et en tension « besoins-ressources » (disposition GQ1-1 du SAGE révisé). Ses conclusions permettront d'aboutir à la définition de débits objectifs d'étiage sur les cours d'eau, de volumes prélevables, et de conditions de prélèvements hivernales.

- **Objectifs :**

Approfondir la connaissance de la disponibilité de la ressource sur le territoire du SAGE, dans un contexte de changement climatique.

- **Localisation :**

Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire.

- **Moyens humains :**

Chargée de mission « gestion quantitative », animatrice du SAGE, responsable du pôle SAGE-Coordination des contrats.

- **Moyens financiers :**

Le coût de l'étude s'élève à 375 960 € TTC, financé à 70% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et à 10% par la région Pays de la Loire.

Dans le cadre de l'action n°4 du SDGRE :

Compléter les dispositifs de suivi des niveaux d'eau (Coordination, portage – En cours)

- **Description :**

Le SYLOA et les porteurs de programmes opérationnels procèdent, sur la base d'une analyse du réseau actuel et en partenariat avec les services de l'Etat, à la mise en place de stations complémentaires pour le suivi des niveaux d'eau des milieux aquatiques (cours d'eau, marais). (Disposition GQ1-3 du SAGE révisé).

- **Objectifs :**

Améliorer la connaissance sur les débits des cours d'eau. Centraliser, valoriser et diffuser l'ensemble des données de suivi auprès des différents acteurs du territoire.

- **Localisation :**

Coordination : périmètre du SAGE Estuaire de la Loire.

Portage : sous-bassin versant de référence « Goulaine-Divatte-Robinets ».

- **Moyens humains :**

Chargée de mission « gestion quantitative », animatrice du SAGE, responsable du pôle SAGE-Coordination des contrats, animateur bassin versant Goulaine-Divatte-Robinets.

Dans le cadre de l'action n°4 du SDGRE :

Répartir la ressource en eau entre chaque catégorie d'utilisateurs (Portage – En projet)

- **Description :**

En partenariat avec les services de l'Etat et les structures pilotes, le SYLOA anime des groupes de travail afin de définir, sur la base des volumes disponibles déterminés dans le cadre de l'étude HMUC (Disposition GQ1-1), une répartition de la ressource en eau entre les différentes catégories d'usage (eau potable, prélèvements agricoles, prélèvements industriels, etc.), dans le respect des besoins des milieux et considérant la priorité de l'usage eau potable (art. L211-1 code de l'environnement). (Disposition GQ2-6 du SAGE révisé).

- **Objectifs :**

Répartir de manière concertée les volumes prélevables, afin de permettre un retour à l'équilibre de la ressource en eau.

- **Localisation :**

Cette concertation pourra être réalisée sur les sous-bassins versants de référence disposant d'un suivi hydrologique suffisant, à savoir : Erdre amont, Erdre aval, Hâvre-Grée, Goulaine-Divatte-Robinets, Acheneau-Tenu.

- **Moyens humains :**

Chargée de mission « gestion quantitative », animatrice du SAGE, responsable du pôle SAGE- Coordination des contrats.

- **Moyens financiers :**

Le coût de l'action s'élève à 22 450 € HT.

AXE 2 : RALENTIR LE CYCLE TERRESTRE DE L'EAU

Dans le cadre de l'action n°2 du SDGRE :

Préserver les surfaces en prairie (Portage – En projet)

- **Description :**

Le SYLOA conseille et accompagne les exploitants volontaires pour la pérennisation des surfaces en prairies. Il s'appuie notamment sur les outils existants (projets agro-environnementaux et climatiques-PAEC, paiement pour services rendus, baux environnementaux, autres dispositifs d'aides éligibles, outils fonciers, etc.), et vise à favoriser l'élevage extensif par une valorisation au sein de filières adaptées. (Disposition QE3-5 du SAGE révisé).

- **Objectifs :**

Un objectif minimum de maintien de la surface en prairies permanentes à l'échelle du périmètre du SAGE est fixé. Les exploitants agricoles sont incités, en parallèle, à allonger la rotation des prairies temporaires.

- **Localisation :**
Sous-bassin versant de référence « Goulaine-Divatte-Robinets ».
- **Moyens humains :**
Animateur bassin versant Goulaine-Divatte-Robinets.

**Dans le cadre de l'action n°3 du SDGRE :
Inventorier les éléments du paysage et caractériser leurs fonctionnalités (Coordination, portage, soutien technique – En cours)**

- **Description :**
Le SYLOA accompagne les porteurs de programmes opérationnels dans la réalisation et le suivi de ces études, à partir d'un cahier des charges validé par la CLE. La méthodologie commune au périmètre du SAGE permet d'assurer une donnée homogénéisée sur le territoire. (Disposition QE3-8 du SAGE révisé).
Il porte également l'actualisation de ces inventaires à l'échelle du sous-bassin versant de référence Goulaine-Divatte-Robinets.
- **Objectifs :**
La connaissance de ces éléments reste partielle sur le territoire du SAGE et doit être complétée pour en assurer une protection et une restauration efficaces au regard notamment de leurs rôles hydraulique et de préservation de la qualité des eaux.
- **Localisation :**
 - Coordination : périmètre du SAGE Estuaire de la Loire.
 - Portage : sous-bassin versant de référence « Goulaine-Divatte-Robinets ».
- **Moyens humains :**
Animatrice du SAGE-Qualité des eaux, Chargée de mission coordination des contrats-ASTER, Animateur bassin versant Goulaine-Divatte-Robinets.

**Dans le cadre de l'action n°3 du SDGRE :
Engager des programmes opérationnels de réduction des transferts à l'échelle des bassins versants (Portage, Soutien technique – En projet)**

- **Description :**
Le SYLOA, sur la base de la connaissance acquise dans le cadre des inventaires, élabore des programmes incluant des actions de préservation et de restauration des éléments qui participent à la maîtrise des ruissellements et de l'érosion des sols. Ces actions visent notamment à créer ou restaurer le maillage bocager et les dispositifs tampons, et à améliorer leur gestion et entretien. (Disposition QE3-9 du SAGE révisé).
- **Objectifs :**

Préserver et restaurer le maillage bocager et son rôle de réduction des transferts à l'échelle des bassins versants.

- **Localisation :**
Sous-bassin versant de référence « Goulaine-Divatte-Robinets ».
- **Moyens humains :**
Animateur bassin versant Goulaine-Divatte-Robinets.

Dans le cadre de l'action n°4 du SDGRE :

Améliorer la connaissance des surfaces drainées (Co-portage – En projet)

- **Description :**
Le SYLOA, en association avec les structures pilotes, les organisations professionnelles agricoles et les services de l'Etat, met en œuvre un programme d'acquisition de connaissance sur le drainage. Ce programme s'appuie sur la connaissance acquise dans le cadre des diagnostics des aires d'alimentation des captages. Il comporte une cartographie des surfaces drainées à l'échelle du périmètre du SAGE, prioritairement dans les secteurs de tête de bassin versant. (Disposition QE3-6 du SAGE révisé).
- **Objectifs :**
Améliorer la connaissance des surfaces drainées.
- **Localisation :**
Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire.
- **Moyens humains :**
Animatrice du SAGE-Qualité des eaux, Responsable du pôle SAGE-coordination des contrats.

Dans le cadre de l'action n°5 du SDGRE :

Elaborer ou actualiser les schémas directeurs de gestion des eaux pluviales (Soutien technique – En projet)

- **Description :**
Les communes ou leurs groupements compétents réalisent des Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) en parallèle de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'urbanisme. Le SYLOA est associé aux démarches. Il actualise un guide pour la gestion des eaux pluviales et propose des formations auprès des collectivités compétentes. (Disposition I3-2 du SAGE révisé).
- **Objectifs :**
Cette démarche permet d'intégrer la question des eaux pluviales dans la définition d'un projet urbain. Elle permet d'apprécier l'adéquation entre le dimensionnement du réseau et les évolutions urbaines à venir (densification, extension urbaine, etc.).
- **Localisation :**
Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire.

- **Moyens humains :**
Animatrice du SAGE, Chargée de mission « Gestion quantitative ».

AXE 3 : FAIRE PREUVE DE SOBRIETE DANS LES USAGES DE L'AGRICULTURE

Dans le cadre de l'action n°4 du SDGRE :

Etudier l'opportunité de mettre en place une gestion concertée et collective de l'irrigation (Portage – En projet)

- **Description :**
Dans le cadre de l'étude HMUC (axe 1 – action n°4), le SYLOA dresse les avantages et les inconvénients de chaque mode de gestion (gestion individuelle et gestion collective), au travers d'une grille multicritères (connaissance des prélèvements, niveau de déséquilibre quantitatif, impact du mode de gestion des prélèvements sur les volumes prélevables, etc.). Il propose des scénarios de gestion concertée et collective, et / ou justifie la non-pertinence pour les sous-bassins versants concernés.
(Voir disposition GQ2-6 du SAGE révisé).
- **Objectifs :**
Répartir de manière concertée les volumes prélevables pour l'irrigation, afin de permettre un retour à l'équilibre de la ressource en eau.
- **Localisation :**
Cette étude pourra être réalisée sur les sous-bassins versants de référence disposant d'un suivi hydrologique suffisant, à savoir : Erdre amont, Erdre aval, Hâvre-Grée, Goulaine-Divatte-Robinets-Acheneau-Tenu.
- **Moyens humains :**
Chargée de mission « Gestion quantitative », animatrice du SAGE, responsable du pôle SAGE-Coordination des contrats.
- **Moyens financiers :**
Le coût de cette étude s'élève à 12 400 € HT.

AXE 6 : SUBSTITUER LA RESSOURCE

Dans le cadre de l'action n°2 du SDGRE :

Etudier les opportunités de réutilisation des eaux résiduaires urbaines (Animation – En projet)

- **Description :**
Le SYLOA anime un groupe de travail qui réunit les collectivités territoriales et leurs groupements, les représentants des filières agricoles, maraichères, industrielles, et l'Agence Régionale de Santé (ARS), afin de réfléchir aux modalités de réutilisation des eaux résiduaires urbaines dans leurs activités respectives. (Disposition GQ3-4 du SAGE révisé).

- **Objectifs :**
Réduire la pression sur les milieux aquatiques, en termes de prélèvements d'eau et de rejets des effluents.

- **Localisation :**
Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire.

- **Moyens humains :**
Chargée de mission « Gestion quantitative ».

4.3 SIGNATURE DE LA FICHE D'ENGAGEMENT

Fait à : Vertou

Le :

Par Jean-Sébastien GUITTON, Président du SYLOA :

Signature :